

Le budget—M. Crouse

budgétaires ont été déposés hier, ce qui fournira également l'occasion de soulever la question en comité ou au cours d'une journée réservée à l'opposition.

Le député a exposé le problème de Dome Petroleum hier, au cours de la période des questions. Il y a également fait allusion à propos de la déclaration du président du Conseil du Trésor (M. Gray). Il y a eu un échange de points de vues à la Chambre sur ce sujet.

En outre, la motion que le député désire proposer me pose un problème de procédure. Si la présidence donnait son accord à un débat d'urgence, la motion présentée à la Chambre devrait normalement proposer: «Que la Chambre s'ajourne maintenant». Dans son avis, le député me propose de présenter une motion tout à fait différente recommandant l'instauration d'une enquête publique. Selon le commentaire 285 de la cinquième édition de Beauchesne l'article 30 autorise qu'une question soit débattue à la condition qu'elle soit précise et exige une mise en discussion urgente. Je ne pense pas que cet article du Règlement visait à permettre la mise à l'étude d'une motion proposant une enquête publique.

Pour ces différentes raisons, la présidence ne peut accéder à la demande du député.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Lalonde: Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, ainsi que de l'amendement de M. Crosbie (p. 1445).

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole au sujet du budget présenté le 15 février dernier par le ministre des Finances (M. Lalonde). A la première page du *Budget en bref*, on peut lire:

«La croissance et l'emploi dépendent de notre réussite dans quatre grands domaines: résorber l'inflation, accroître l'investissement, réduire le déficit et améliorer notre compétitivité et notre productivité.»

Voilà pour la promesse, monsieur le Président. Voyons maintenant les réalisations. Le lendemain même de la présentation du budget, le Bureau fédéral de la statistique a fait savoir que le taux d'inflation au Canada était de nouveau à la hausse. Nos horribles déficits se comportent maintenant comme un feu de brousse s'alimentant à la fournaise qu'ils ont créée depuis que les étrangers aussi bien que les Canadiens craignent d'investir au Canada. Il faut de l'argent pour fournir des emplois et sans nouveaux investissements, les Canadiens ne peuvent accroître leur compétitivité ni leur productivité. Si nous devons créer des emplois dans les quatre grands secteurs

qu'il a mentionnés, je dirai au ministre, par votre entremise, monsieur le Président, qu'il a échoué lamentablement.

Deux jours à peine après la présentation du budget, le gouvernement a demandé quatre autres milliards de dollars non prévus dans le budget. Le gouvernement a fait savoir dans le budget qu'il lui faudrait emprunter 25.5 milliards de dollars, soit quatre milliards de moins qu'il lui en faudra pour éponger son déficit prévu de 29.6 milliards de dollars sur des dépenses totales de 97 milliards prévues pour l'année commençant le 1^{er} avril prochain.

C'est l'effet à retardement de cette budgétisation qui inquiète si profondément les Canadiens. Lorsque le ministre des Finances emprunte 31c. de chaque dollar qu'il dépense, le rapport étroit entre les dépenses et les impôts se perd dans le brouillard, comme nous disons en Nouvelle-Écosse. Cela tient plus du tour de magie que de la comptabilité honnête. Ce scénario me rappelle ces mots du célèbre poète, sir Walter Scott, dans son poème *Marmion*: «Oh what a tangled web we weave when first we practice to deceive.»

Nous nous retrouvons aujourd'hui dans une situation plutôt précaire. Nous venons de traverser la pire récession depuis la grande dépression des années 30. Même si nous avons l'impression d'être au seuil de la reprise, nous ne sommes pas trop certains de pouvoir le franchir. Nous sommes appelés à examiner un autre budget et à évaluer les plans, les politiques, les prévisions et les programmes du gouvernement. Franchement, monsieur le Président, nous ne pouvons pas compter sur ce document pour nous propulser sur la voie de la relance. Nous pouvons tout au plus nous réjouir que le succès économique des États-Unis et la ténacité à toute épreuve de Canadiens énergiques nous maintiennent à flot, pour employer une expression des Maritimes, en dépit de la politique perverse et de la courte vue du gouvernement.

Dans son budget, le ministre des Finances dit qu'il importait que les gens aient confiance dans notre économie ce qui serait un facteur de stabilité. Or, à bien y penser, nous avons toutes les raisons de douter de la compétence même la plus élémentaire du gouvernement en matière économique. Comment le secteur privé peut-il avoir confiance dans un gouvernement qui, il n'y a pas si longtemps, présentait dans le cadre d'un exposé budgétaire une politique énergétique qui, en pratique, a exproprié les sociétés pétrolières de l'Ouest, ce qui a entraîné une énorme perte d'emplois, des dettes et des dépenses exorbitantes et un déclin de la confiance dans le Canada?

Comment peut-on faire confiance à un gouvernement qui attribue à son programme des 6 et 5 des résultats qui n'auraient tout simplement pas pu se faire sentir dans l'économie dans un délai aussi court? Peut-on considérer que le gouvernement est malhonnête lorsqu'il néglige de dire aux Canadiens que l'économie américaine a une influence considérable sur la nôtre et que les États-Unis ont connu un taux d'inflation et des taux d'intérêt inférieurs aux nôtres bien avant nous, grâce à l'application d'une politique monétaire très stricte et une bonne gestion financière et ce, sans user du stratagème des 6 et 5 à des fins politiques? Si ce programme des 6 et 5 était la solution, qu'en a-t-on fait dans le cas des dépenses gouvernementales?